



# FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

## **CIRCULAIRE N° 093 /FECAFOOT/SG/DIRCAB/DCF/DDF/CCNI/24**

*Portant rappel des dispositions de reversement des frais divers.*

- *Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs du Championnat Professionnel ;*
- *Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs du Championnat des corpos et vétérans ;*
- *Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs du Championnat de Futsal ;*
- *Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs du Championnat de Beach Soccer ;*
- *Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs du championnat amateur ;*
- *Mesdames et Messieurs les Responsables des structures ;*
- *Messieurs les Secrétaires Généraux des Ligues Régionales et Départementales de Football.*

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la Fédération Camerounaise de Football porte à l'attention des Présidents de clubs, des joueurs, des agents de joueurs et des responsables de structure que, les recettes relatives à l'affiliation, à l'engagement des clubs et au paiement des licences des joueurs, dirigeants, entraîneurs, arbitres, ainsi que les amendes, les pénalités et les droits de libération des joueurs, aux frais de recours, aux demandes d'autorisation de sortie de joueur et/ou club, attestations de joueurs, demandes de passeports sportifs, attestations d'agent de joueur, location du stade et/ou site du Centre Technique de la FECAFOOT à Odza conformément aux dispositions des statuts de la FECAFOOT doivent impérativement être reversées dans le compte de la Fédération Camerounaise de Football domicilié à :

### **AFRILAND FIRST BANK (First Bank)**

- SWIFT: CCEICMCX
- Code Banque: 10005
- Code guichet : 00001
- N° de compte : 05480441004
- Clé : 60
- Code IBAN : CM21 10005 00001 05480441004 60
- Intitulé compte : FECAFOOT-AUTRES RECETTES

***Tout paiement effectué sur un autre compte autre que celui suscité dans la présente ne sera pas pris en compte.***

J'attache du prix au respect strict des présentes prescriptions.

**Fait à Yaoundé, le 05 août 2024**

### **Ampliations :**

- PDT FECAFOOT ;
- Intéressés ;
- Archives

